

LE GISEMENT MESOLITHIQUE DE L'OURLAINE A THEUX

La fouille du site de l'Ourlainne, qui a débuté en novembre 1976, s'est terminée en novembre 1980, en collaboration avec le Service national des Fouilles (*Arch. Belg.* 213, 20-24, *Arch. Belg.* 223, 25-29, *Bull. A.S.Li.R.A.*, XII, 2-14, 1978).

La dernière campagne de fouille avait pour objet d'explorer les extensions nord et sud-est des concentrations découvertes lors des fouilles antérieures; elle s'attachait également à contrôler la présence de tessons de céramique, dont quelques éléments avaient été mis au jour, étroitement associés à l'industrie mésolithique; un entassement de blocaille de grès retenait également notre attention, vestige éventuel d'une structure aménagée.

Les limites des concentrations ont été presque totalement cernées suivant le programme projeté, justifiant ainsi l'arrêt des travaux.

L'industrie lithique, récoltée dans les deux zones fouillées qui totalisent une surface de 41 m², s'inscrit dans le contexte général de l'outillage de l'Ourlainne et renforce simplement les séries existantes.

Le secteur nord, en particulier, a requis tous nos efforts et meilleurs soins, puisqu'il s'agissait de tirer au clair le problème des céramiques. La fouille a livré 58 tessons, répartis sur une surface de 5 m², généralement dans la partie la plus profonde de l'argile de colluvion, jusque sur la roche-mère en place. Il s'agit d'une céramique assez grossière à pâte brun foncé contenant un dégraissant constitué de petits grains de quartz; un lissage de teinte ocre recouvre quelques tessons; ceux-ci sont très fragiles et paraissent cuits à faible température. Aucune forme ni décor ne sont perceptibles. Les plus grands tessons atteignent 9 cm² maximum; la plupart sont minuscules et l'épaisseur varie de 8 à 9 mm. Aucune perturbation de la couche archéologique n'a pu être constatée. Les tessons étaient associés à l'outillage en silex, aux plaquettes de psammite, aux galets de rivière, ainsi qu'à de nombreux fragments de charbon de bois dont un prélèvement a été opéré.

A quelques mètres de cette zone, nous avons découvert un petit grattoir unguiforme réalisé sur un éclat provenant d'un objet poli. C'est le seul élément d'outillage qui puisse être attribué formellement à une époque plus récente. L'étude définitive du matériel de débitage tentera de détecter la présence et l'importance de la pollution.

A proximité immédiate de cette pièce, se trouvait une importante décharge de foyer qui a fourni un volumineux échantillon de charbons de bois; une analyse radiocarbone ainsi que la détermination des espèces apportera, nous l'espérons, des informations complémentaires.

Au terme de ces quatre années de recherche, un bref bilan n'est pas sans intérêt; il synthétise les principales découvertes et autorise, dès à présent, la justification de leur importance relative. Les publications susnommées ont déjà donné des détails sur lesquels nous ne reviendrons pas; le matériel étant en cours

d'inventaire final, il n'est pas possible actuellement de livrer des chiffres définitifs ; nous nous bornerons donc à des commentaires généraux. Les résultats globaux et essentiels de la fouille du gisement se décomposent en plusieurs volets qui contribuent à une confirmation des connaissances, mais aussi à une meilleure compréhension des industries mésolithiques du bassin de l'Ourthe, grâce à l'apport d'informations inédites.

La stratigraphie générale du site peut se résumer de la manière suivante. Sous la couche de terre arable perturbée, contenant des vestiges d'époques diverses, sur une épaisseur de 35 cm environ, se présentent :

— soit des poches d'argile de colluvion, qui peuvent atteindre 70 cm de puissance, et qui reposent sur la roche-mère en place constituée de schistes du Dévonien supérieur ; c'est dans ces couches que l'essentiel du matériel a été récolté.

— soit des amas de schistes cryoclastiques, de hauteur variable (50 cm max.), dans lesquels les artefacts sont absents ou beaucoup plus rares.

— soit directement le schiste en place.

La variation de niveau du bed-rock, qui engendre cette particularité, définit des fosses qui correspondent aux concentrations d'artefacts.

La surface totale fouillée, qui s'élève à 93 m², a permis de mettre en évidence plusieurs concentrations d'importance inégale ; la concentration principale, très riche en matériel (jusque 3000 artefacts/m²), est entourée de plusieurs zones satellites. L'étude définitive s'attachera à définir la spécificité de ces aires (répartition différentielle de l'outillage), ainsi que d'analyser les relations qui les lient (raccords et remontages).

Le matériel lithique récolté comprend 38.000 artefacts situés en coordonnées, et plusieurs milliers recueillis en surface, dans la couche arable et au tamisage. Le silex est le matériau de prédilection utilisé au débitage ; il se présente sous forme de rognons de dimensions variables et de textures diversifiées. Le chert carbonifère est également employé ; le grès quartzite de Wommerson est représenté par quelques artefacts. Outre le silex, les chasseurs de l'Ourthe ont fait un abondant usage de plaquettes de grès et de psammite, de galets de rivière, de grès, de schiste et d'ardoise.

L'industrie lithique, qui comprendra plusieurs centaines d'outils dans l'inventaire final, se répartira approximativement en 60 % d'outils communs et 40 % d'armatures. Au sein des outils communs, la répartition par types est similaire à celle de l'ensemble des gisements de la région. Toutefois, parmi les grattoirs, se distinguent une série de grattoirs à museau et à épaulement ainsi que de beaux exemplaires de grattoirs unguiformes.

Les armatures microlithiques, par contre, constituent quantitativement un des plus importants ensembles du bassin de l'Ourthe, et, qualitativement, une sération originale chronologiquement bien datée. Elle a servi à l'individualisation d'un sous-groupe culturel, vivant en Ardenne septentrionale, à la fin du Préboréal (A.

GOB, Le Mésolithique dans le bassin de l'Ourthe, *Helinium*, XIX, 1979, 209-236).

Rappelons que la caractéristique essentielle du groupe des microlithes, réside dans un large éventail de types diversifiés, propres au stade ancien, où dominent les segments (37 %), suivis des pointes de Zonhoven (21 %), des triangles (20 %), des pointes à base retouchée (14 %) et de fragments de lamelles à bord abattu (6 %); quelques éléments rares complètent la série (trapèze de Beuron, en particulier). Le groupe des pointes à base retouchée se distingue de l'homologue français du Tardenois, par une série de pointes à base oblique (pointes de Horsham).

La nature rocailleuse du sol a sans doute provoqué la fracturation de nombreuses armatures; les débris sont en effet très nombreux et ont permis plusieurs raccords.

La technique de fracture oblique sur enclume est très largement attestée pour la réalisation des troncatures; le rapport entre microburins (plus de 500) et armatures est voisin de 1,5; un caractère proximal et une latéralisation droite confirme l'allotropie des armatures.

L'abondance du matériel brut de débitage permettra une étude significative des méthodes de taille utilisées et du débitage lamellaire qui s'inscrit dans le large contexte du style de Coincy, avec une variante propre à l'Ardenne.

Le gisement de l'Ourlainne est également excessivement riche en galets de rivière et en plaquettes de grès psammitique. Ces éléments sont souvent fracturés, soit accidentellement, soit intentionnellement; les raccords et remontages qui en résultent, établissent des liaisons entre les concentrations; elles devront être interprétées ultérieurement. Ce matériel présente à des degrés divers, des marques d'accommodation et de débitage, ainsi que des traces d'utilisation variées; l'une et l'autre série fournissent un matériau privilégié pour l'étude globale de ce type d'outillage tellement caractéristique des industries du bassin de l'Ourthe.

Les rapports de fouilles antérieurs ont évoqué l'utilisation du schiste et de l'ardoise, la présence d'un grès à rainure, ainsi que des témoins esthétiques (pièces encochées), nous n'y reviendrons pas.

En plus des analyses publiées, il convient de mentionner une datation radiocarbone complémentaire, confirmant la précédente; elle a livré: 8890 ± 60 B.P. (Lv. 1109), pour la concentration centrale du site.

Une détermination des essences a été réalisée sur deux échantillons de charbons de bois provenant des secteurs est et nord de la fouille, par W. Schoch, de l'Institut fédéral Suisse de Recherches Forestières; la présence du charme (*Carpinus betulus* L.), qui apparaît au plus tôt à l'Atlantique suggère, soit une appartenance à cette période, soit l'éventualité d'une contamination; il est donc malaisé de conclure.

Bien qu'aucune structure d'habitat évidente ne soit apparue, pas plus qu'une couche d'occupation strictement en place, la fouille de l'Ourlainne contribuera néanmoins à une meilleure connaissance de nos ancêtres, par la mise en évidence de quelques tâches familiales. L'acidité du terrain ne laisse subsister aucun témoin

d'origine animale ou végétale; nous ignorerons donc toujours la majeure partie de leur vie quotidienne. Nous espérons toutefois retrouver, grâce aux rares vestiges conservés, quelques gestes, quelques motivations sous-jacentes à leur mode de vie et de pensée, et que l'étude définitive tentera de mettre en lumière.

J. et P. LAUSBERG-MINY, L. PIRNAY

